

Accueil > Rhône > Le Rhône

Le Département encore au tribunal pour ses achats de places à l'OL

publié le 26.11.2010 02h01

 imprimer
  envoyer
  recommander
  commenter



 J'aime
 

PUBLICITE

Canol, l'association des contribuables lyonnais, n'en démord pas. Les finances publiques ne peuvent se permettre de supporter des dépenses dont l'intérêt général est à prouver. Le conseil général est ainsi régulièrement attaqué pour ses achats de places et d'abonnements à l'Olympique Lyonnais. Hier, le tribunal administratif a étudié le cas des marchés passés pour les trois dernières saisons de foot. Canol avait déjà attaqué celle de 2007-2008 avec succès, puisque la juridiction administrative avait conclu à l'annulation de la délibération prise par le Département.

Michel Vergnaud, le représentant des contribuables, a développé hier les mêmes arguments : manque d'information des élus sur cette action, de suivi après la distribution des places (laissée à la discrétion des conseillers généraux), et absence de mise en concurrence avec d'autres clubs et d'autres disciplines, puisque l'objectif de l'action est de faciliter l'accès au spectacle sportif.

Après avoir été taclé l'an dernier par le tribunal, le Département a manifestement rectifié le tir. Le rapporteur public (ex-commissaire du gouvernement) a d'ailleurs conclu au rejet de la requête de Canol. Il a considéré que l'information des élus était désormais suffisante et que les objectifs étaient cette fois clairement définis. Quant à la mise en concurrence avec d'autres disciplines, l'argument ne tient plus : le foot est la discipline la plus populaire et aucun autre club ne peut rivaliser avec l'OL. Curieux, puisque dans la précédente affaire qui avait conduit à l'annulation de la délibération, le rapporteur avait dit sur ce point exactement le contraire.

Le jugement devrait être rendu d'ici un mois.

X.B

 imprimer
  envoyer
  recommander
  commenter



 J'aime
 

Les internautes ont également lu...

Prolongement de la ligne T2 : le Sytral entend passer en force - Le Progrès

Elle force une jeune fille de 15 ans à se prostituer à Lyon - Le Progrès

▼ **Flash info** [Trop de neige trop élevée dans les trams et les bus](#) > - Le Progrès

lyon - «La revue de presse des deux ânes» s'offre une tranche d'humour à la lyonnaise - Le Progrès

26-11-2010 : 09h53 **Premier épisode neigeux sérieux de l'automne en France**

[voir toutes les infos](#)